



**Rapport d'activité 2015**  
**Foyer Falret/ Esperance Falret**  
**C.H.R.S.**



# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>1</b>
A. STATUT	1
B. TYPE D'HEBERGEMENT	1
C. MISSIONS ET OBJECTIFS	1
D. CAPACITE AUTORISEE	1
E. PROFIL DE LA POPULATION ACCUEILLIE	1
<b>2. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE</b>	<b>3</b>
<b>3. L'ACTIVITÉ</b>	<b>4</b>
A. LES ADMISSIONS	4
B. TAUX D'OCCUPATION ET NOMBRE DE JOURNEES PAR AN	4
C. DUREE MOYENNE DE SEJOUR DES RESIDENTES DU FOYER FALRET C.H.R.S.	2
<b>4. LES CARACTÉRISTIQUES OU PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES</b>	<b>3</b>
A. SEXE	3
B. AGE	3
C. NATIONALITE	3
D. NATURE DES RESSOURCES	4
E SITUATION FACE A L'EMPLOI	4
F PARCOURS DE LA PERSONNE : SANTE ET MEDIATION VERS LE SOIN	4
G LES MESURES DE PROTECTION	5
H LES SORTIES	6
<b>5. BESOINS D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE</b>	<b>7</b>
A L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO EDUCATIF (PAR LESLIE BOUBOUNE, COORDINATRICE)	8
B L'ACCOMPAGNATEUR SOCIO EDUCATIF (PAR LESLIE BOUBOUNE, COORDINATRICE)	8
C L'INFIRMIERE ET LA PSYCHOLOGUE : DEUX IDENTITES INDISPENSABLES	9
I. LA PSYCHOLOGUE (PAR CHRISTILLA HOLTZMANN)	9
II. L'INFIRMIERE (PAR YAMINA AKERKDOU)	11
D LES ATELIERS DE REDYNAMISATION (PAR NICOLE JAEGLE ET JESUS TEJEDOR)	12
E L'ANIMATION (PATRICK SELLERET ET DIOKE DIARA, ANIMATEURS SOCIO EDUCATIFS)	3
<b>6 LA PARTICIPATION DES RESIDENTES</b>	<b>9</b>
<b>7 EN 2015, FOCUS SUR L'EMPLOI : LES ACCOMPAGNEMENTS SPECIFIQUES (LES ACCOMPAGNATEURS SOCIAUX)</b>	<b>3</b>
<b>8 L'OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT</b>	<b>8</b>
A. DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS	8
<b>9 LE PERSONNEL</b>	<b>10</b>
B. MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2015 (FOYER FALRET ET ESPERANCE PARIS)	10
C. FORMATIONS REALISEES EN 2015	11
D. LES REUNIONS DU FOYER FALRET EN 2015	11
<b>10 LA SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION EXTERNE</b>	<b>13</b>
A. INTRODUCTION	13
B. ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	14
C. OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT	16
D. PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, EXPRESSION ET PARTICIPATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES USAGERS	16
E. GARANTIE ET LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES	17

# 1. PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

---

Le Foyer Falret C.H.R.S. est **l'établissement historique de l'Œuvre Falret**. Il a été créé en 1863 par le Docteur Jean-Pierre FALRET, un des premiers médecins psychiatres à imaginer une vie possible après l'hôpital psychiatrique.

## A. Statut

Le Foyer Falret est un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (arrêté du 14/02/1996)**. Il est régi par la réglementation relative aux institutions sociales et médico-sociales (loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, code de l'action sociale et des familles).

## B. Type d'hébergement

Il s'agit d'un dispositif **d'hébergement en collectivité**. Il est installé sur deux bâtiments situés à 200 mètres l'un de l'autre dont chacun dispose d'environ 50 chambres, toutes en étage. Le bâtiment principal, situé au 50 rue du Théâtre à Paris, dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement, accueille l'ensemble des professionnels du Foyer Falret C.H.R.S.

Le Foyer Falret dispose d'un self afin que les résidentes puissent prendre leurs repas.

Le Foyer Falret est en fonctionnement d'internat continu (H24, 7 jours sur 7).

Une participation financière mensuelle est demandée à chaque résidente. Cette participation s'élève à 30 % de leurs ressources.

## C. Missions et objectifs

Le Foyer Falret est un établissement d'hébergement et d'accompagnement non médicalisé pour des femmes en souffrance psychique. Il propose **un accompagnement socio-éducatif**, un temps d'accueil et de réadaptation, une période de transition vers une vie sociale et/ou professionnelle et une autonomie citoyenne retrouvée, en partenariat avec le secteur médical, sur une période pouvant aller jusqu'à trois ans (6 mois, renouvelable 5 fois).

L'objectif de l'équipe du Foyer Falret est d'élaborer avec chaque résidente **un projet personnalisé visant une insertion socioprofessionnelle durable**.

Les objectifs de l'accompagnement individualisé sont l'accès aux droits, la mobilisation sur la reprise d'une activité professionnelle ou d'une formation, le rétablissement des liens sociaux et familiaux ou de la fonction parentale tout en prenant en compte les problèmes de santé et la médiation vers le soin psychologique et/ou physique, l'accès au logement ou à un hébergement durable et adapté,

## D. Capacité autorisée

Le Foyer Falret C.H.R.S. est habilité depuis octobre 2013 pour recevoir **106 femmes âgées de 18 à 60 ans**.

## E. Profil de la population accueillie

Le Foyer Falret. accueille des femmes ayant un parcours en lien avec la psychiatrie et suivies par les secteurs de Paris. Leur état de santé ou de maladie psychique les a amenées dans un

parcours chaotique émaillé de difficultés (hospitalisation, isolement, désinsertion, expulsion, etc ...).

Elles sont, pour la grande majorité d'entre elles, diagnostiquées souffrir de psychoses (schizophrénies, bouffées délirantes aiguës, psychoses hallucinatoires chroniques), de troubles de l'humeur (troubles bipolaires, mélancolie, dépression...) ou bien de troubles du comportement (conduites addictives, troubles du comportement alimentaire...).

Bien souvent, leur parcours de vie comporte un ou plusieurs événements traumatisants dont la maltraitance physique et psychique, la maltraitance sexuelle intra ou extra familiale, les tortures, les traumatismes divers, une histoire familiale abandonnique, un parcours d'errance, la prostitution.

Elles présentent également des difficultés sociales dues à de faibles, ou à l'absence, de revenus (R.S.A., A.A.H., A.R.E...), à un état civil complexe (titre de séjour, divorce en cours...), à une situation familiale difficile (cohabitation avec la famille, enfants placés...) et dans toute à l'absence de logement (certaines ayant déjà connu l'expulsion et/ou la vie à la rue).

Il faut préciser que le Foyer Falret accueille un nombre croissant de femmes pour lesquelles tous ces vécus traumatiques peuvent paraître être à l'origine du déclenchement de troubles psychiques ou en favoriser l'apparition, les amenant ainsi à être suivies en psychiatrie.

Elles ont toutes un projet personnel et professionnel à construire ou à reconstruire. Le Foyer Falret pose comme principales conditions d'accueil, l'obligation de suivi médical : le secteur hospitalier s'engage à travailler en partenariat avec le Foyer Falret C.H.R.S., et à hospitaliser la résidente en cas de difficultés psychiques avérées. Cette obligation de suivi médical et de travail en partenariat, avec à l'esprit la nécessité d'un accompagnement global de la personne, est essentielle et indispensable pour travailler à la construction et à la réalisation d'un projet d'insertion socioprofessionnelle.

## 2. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

---

- Accueil et intégration du service Esperance FALRET au sein du CHRS
- Amorce du développement de la complémentarité des approches éducatives.
- L'évaluation externe : réflexion sur la mise en application des préconisations.
- La mise en place de la nouvelle procédure d'admission : SIAO
- Un renouvellement d'une partie de l'équipe socio éducative et des services généraux :
- La mise en place d'un nouveau dispositif de réunion au sein de l'équipe socio éducative
- La généralisation des groupes d'analyse de pratiques à l'ensemble des salariés
- La réflexion et la mise en application de la participation des résidentes à la vie quotidienne :
- Organisation de réunion mensuelle d'information/échanges avec les résidentes
- L'investissement des lieux collectifs et développement des activités proposées au résidentes
-

### 3. L'ACTIVITÉ

#### A. Les admissions

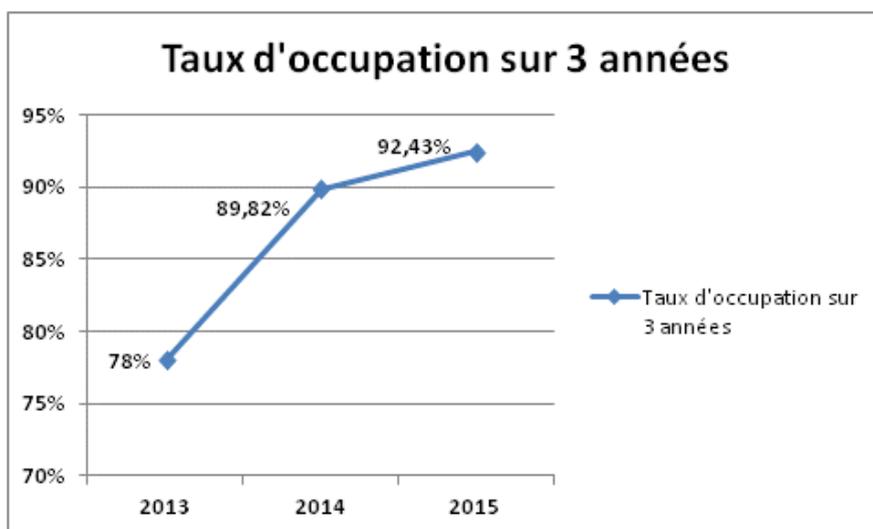
Depuis Mars 2015, la procédure d'admission a évolué. Nous recevons exclusivement des dossiers de candidatures provenant du SIAO 75. L'admission d'une résidente au Foyer Falret est prononcée après un rendez-vous avec la personne. Ce rendez-vous est composé d'un entretien mené par la coordinatrice de l'équipe socio éducative et la psychologue, d'une visite des lieux collectifs et d'un déjeuner au self avec deux professionnels de l'équipe socio éducative (accompagnateur, animateur, moniteur, infirmier...).

C'est à l'issue de ce rendez-vous que le Foyer Falret. et la personne demandant l'admission, se prononcent chacun sur l'entrée au C.H.R.S.

Ces rendez-vous servent à identifier si le projet de la personne correspond aux moyens et aux modalités de l'accompagnement pouvant être proposé par le C.H.R.S., si la vie en collectivité ne sera pas préjudiciable à l'épanouissement de la personne ou encore si la personne ne mettra pas l'équilibre de cette même collectivité en péril. La plupart des refus d'admission sont justifiés par une prise en charge de la maladie non régulière avec un refus d'adhésion de la personne au suivi CMP et/ou au traitement, des passages à l'acte très récents et répétés (tentative de suicide, violence par exemple), une addiction importante non prise en charge, des perspectives d'insertion inexistantes dans le discours de la personne, ou encore par le fait que la personne, bien que prise en charge par le secteur psychiatrique, ne soit pas stabilisée (absence de repères temporels, délires pouvant gêner l'élaboration et réalisation d'un projet individualisé ou encore la collectivité...). Chaque refus d'admission fait l'objet, en réponse aux partenaires ou prescripteurs qui nous ont adressé la demande, d'un courrier argumenté.

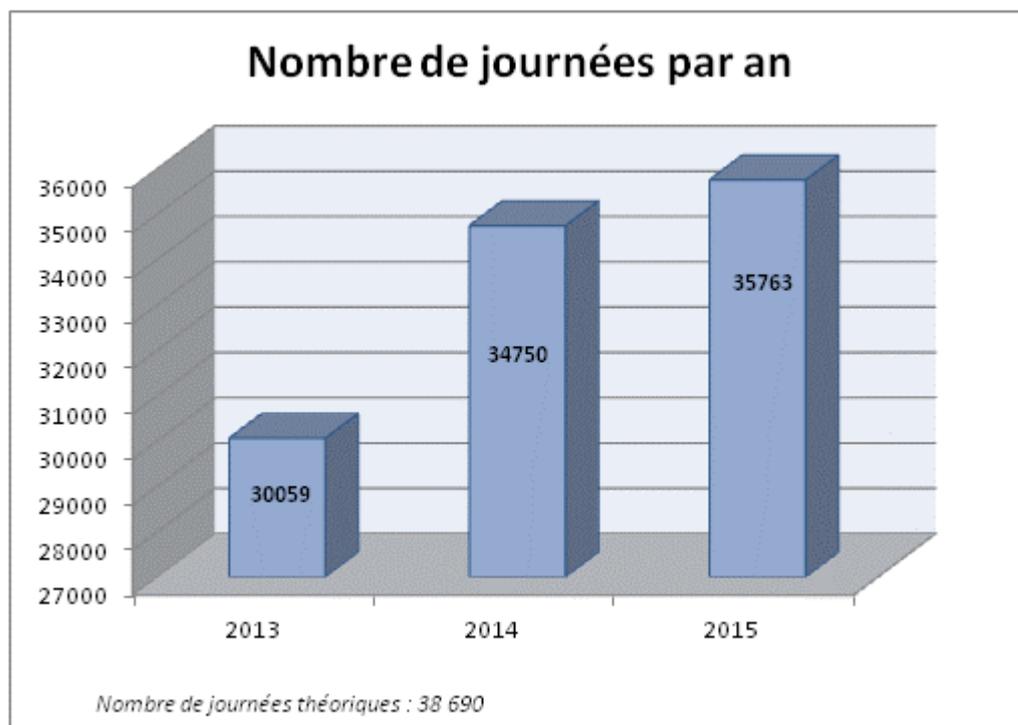
En 2015, le Foyer Falret C.H.R.S. a accueilli, au total, 127 femmes toutes orientées par le SIAO et **31** d'entre elles sont sorties au cours de l'année (fin de prise en charge).

#### B. Taux d'occupation et nombre de journées par an



### C. Durée moyenne de séjour des résidentes du Foyer Falret C.H.R.S.

Pour les **31** résidentes sorties en 2015, 14 d'entre elles sont restées 3 ans ou plus au sein du Foyer Falret C.H.R.S.



Par ailleurs, sur les **127** résidentes accueillies au Foyer Falret C.H.R.S. en 2015, **30** d'entre elles ont 3 ans ou plus de prise en charge. Pour ce type de public accueilli, le temps est important et nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'insertion socioprofessionnelle.

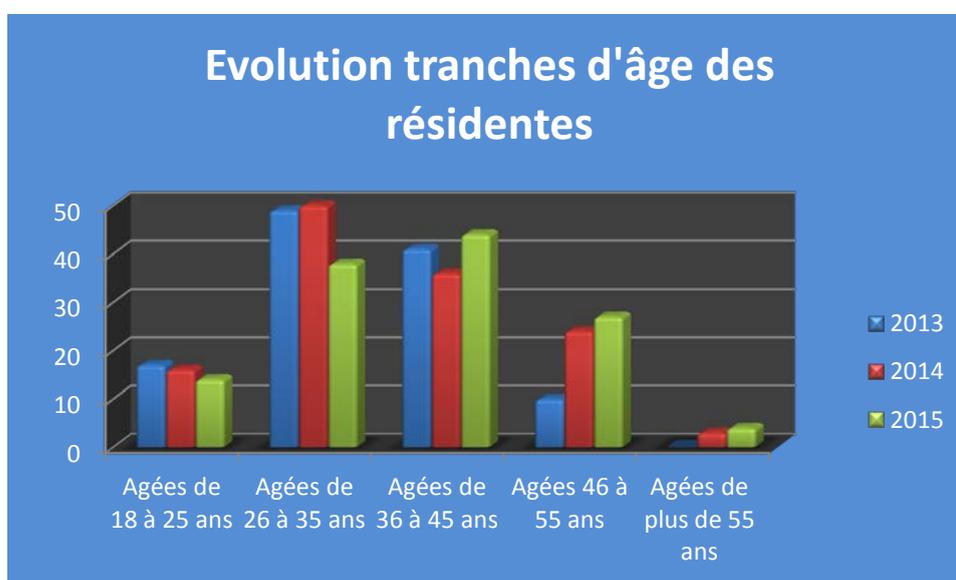
## 4. LES CARACTÉRISTIQUES OU PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

### A. Sexe

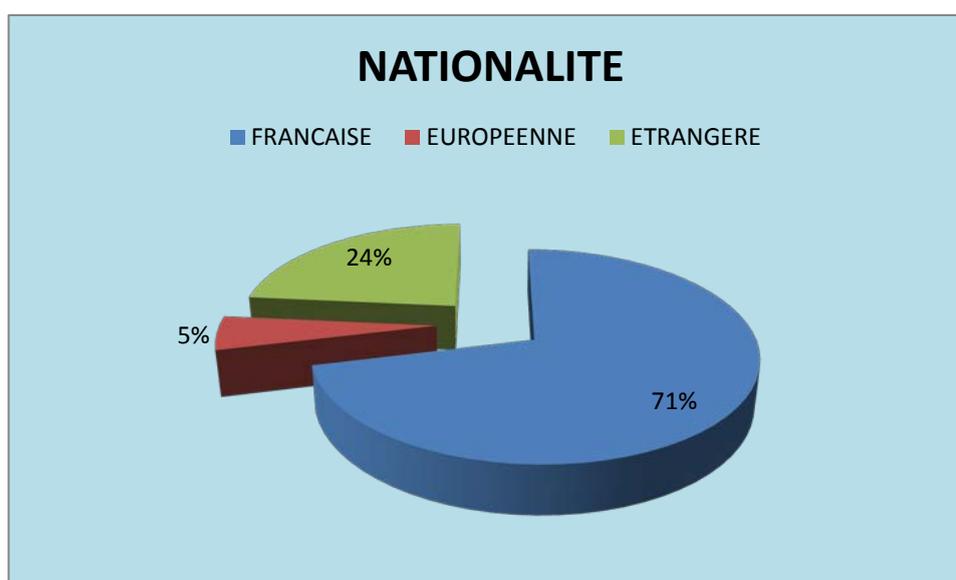
Le Foyer Falret C.H.R.S. accueille aujourd'hui des femmes seules dans une tranche d'âge allant de 18 à 60 ans.

### B. Age

L'année 2015 est marquée par une hausse significative des résidentes situées dans la tranche d'âge des 36 à 45 ans. Ces résidentes qui ont une connaissance poussée de leurs troubles psychiques parviennent à s'inscrire dans le parcours d'insertion sociale.



### C. Nationalité



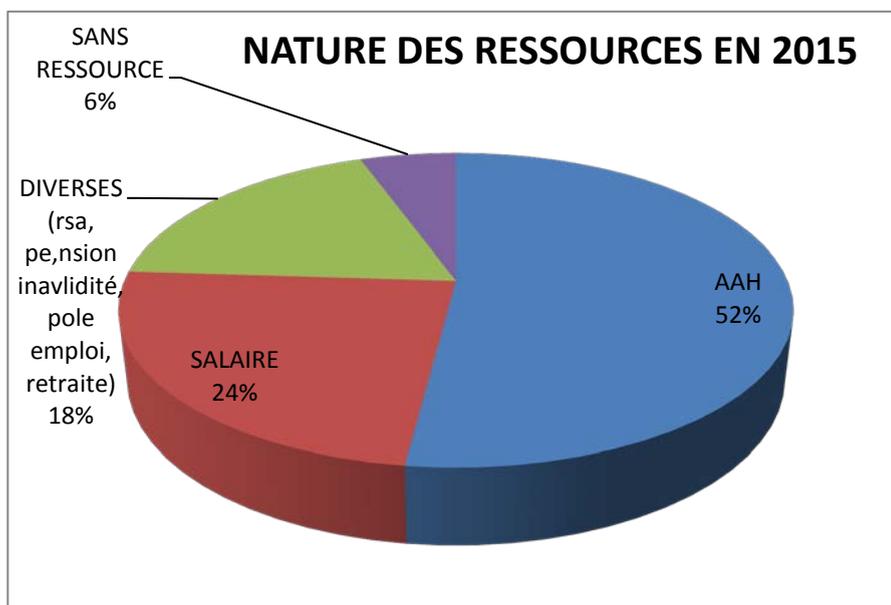
Les nombres de personnes de nationalité étrangères accueillies au sein de l'établissement s'est

accru. Si bien que l'accompagnement lié à l'insertion sociale se démarque par une nécessité de soutenir la résidente dans ses démarches liées à la régularisation de son séjour en France.

#### D. Nature des ressources

A fin 2015, sur 127 résidentes accueillies, 31 résidentes (24%) ont perçu un salaire (celui-ci correspondant soit à leur unique source de revenu, soit à un revenu complété par des aides diverses). 68 des résidentes (52%) sont bénéficiaires de l'AAH. 7 résidentes (5.5%) restent sans ressources. Pour Les 18.5% restants, les résidentes perçoivent divers ressources (retraite, RSA, Pension d'invalidité, Allocation Spécifique de Solidarité, Allocation Retour Emploi, pension alimentaire, Allocation Supplémentaire Invalidité, Pension compensatoire, Allocation Soutien Familial, Indemnités Journalières,).

Le travail d'acceptation de la maladie et la reconnaissance d'être une personne handicapée s'entreprennent tout au long de la prise en charge au sein du Foyer Falret Nous constatons une augmentation entre le nombre de résidentes percevant l'AAH à leur entrée et à la fin de l'année 2015.



#### E Situation face à l'emploi

Nous notons un fort pourcentage de résidentes percevant un salaire. (24%) : Un travail lié à l'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire ou en milieu protégé a été engagé et a permis aux résidentes d'y accéder. Mais la difficulté première reste le maintien dans l'emploi. La maladie psychique et les traitements prescrits entraînent des symptômes qui ne permettent pas, souvent, de maintenir l'activité professionnelle.

#### F Parcours de la personne : santé et médiation vers le soin

La prise en considération des problèmes de santé et la médiation vers le soin psychologique et/ou physique est également un point important de l'accompagnement.

L'accompagnement à l'accès aux droits (couverture sociale, mutuelle...) est une phase importante de l'accompagnement sans lequel le suivi des soins est difficile.

Un suivi médical régulier est un critère déterminant et impératif de l'accueil et de l'accompagnement de la personne. Les résidentes peuvent rencontrer, au cours de leur parcours, des moments de ruptures avec le soin. Nous sommes attentifs à ces étapes et les accompagnons jusqu'à un retour à un suivi régulier.

### Hospitalisations :

Les 56 hospitalisations pour raisons psychiatriques que compte l'année 2015 concernent 41 résidentes soit 32%.

Elles se répartissent ainsi :

- Moins d'une semaine : 14 ;
- D'une semaine à un mois : 26
- De plus d'un mois : 11 dont une de plus de six mois et 2 qui déboucheront sur une fin de prise en charge.

En concertation avec l'accompagnateur social référent, la psychologue et l'infirmière s'appliquent à ce que les hospitalisations s'effectuent dans une alliance thérapeutique avec la résidente concernée. Elles travaillent en lien étroit avec les équipes soignantes du CMP, des centres d'Accueil de Crise et les services hospitaliers.

### Nombres de personnes sous traitement :

Au cours de l'année 2015, 61 résidentes (48%) étaient sous traitement médicamenteux et 13 sous injection (10%).

Nous distinguons trois catégories de résidentes, parmi celles qui sont sous traitement.

- Les résidentes, sous piluliers journaliers
- Les résidentes sous sachets hebdomadaires
- Les résidentes en gestion autonome.

Aussi, le travail d'autonomisation lié à la prise de traitement est mené par l'infirmière de la structure et l'équipe médicale extérieure, avec la participation et l'adhésion de la résidente. L'objectif à atteindre est de soutenir la résidente dans sa prise de traitement régulier et de l'aider à être plus autonome. Si bien qu'au cours de son séjour au sein du Foyer FALRET, la résidente parvient à changer de catégories. Début 2015, 16 résidentes étaient sous piluliers ; fin 2015, seulement 8 résidentes restaient dans cette même catégorie.

## **G Les mesures de protection**

### La mesure de protection (MAJ) :

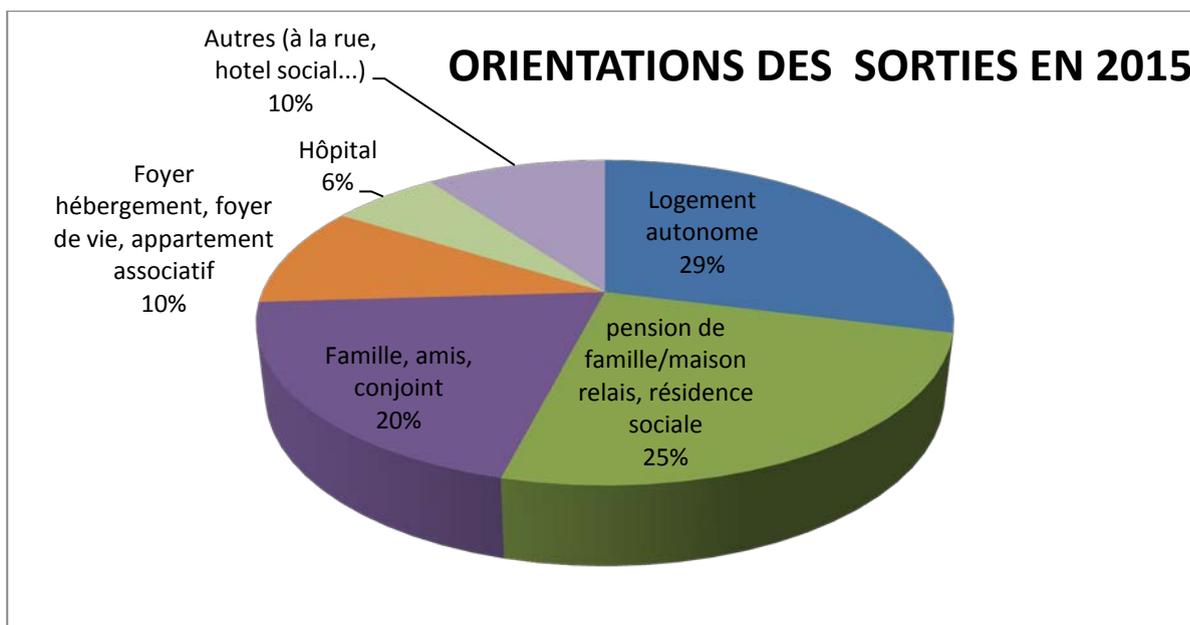
Notre objectif est de permettre aux personnes d'être autonomes ; aussi il n'est pas forcément dans nos intentions que nos résidentes soient sous mesure de protection. Toutefois, force est de constater que l'insertion, en particulier dans le logement, se fait plus facilement quand le budget de la personne est géré dans le cadre d'une mesure de protection (une assurance pour le bailleur). Cette remarque n'est valable que pour les personnes ayant des problématiques de gestion budgétaire.

La curatelle renforcée reste la mesure de protection la plus représentée (16% des résidentes à leur sortie ou au 31 décembre 2015).

## H Les sorties

Les sorties, en termes de logement, restent variées. Il s'agit d'adapter la solution au plus près des souhaits de la personne mais aussi de ses capacités en termes d'autonomie.

En 2015, 31 résidentes sont sorties du Foyer Falret C.H.R.S.



9 résidentes ont intégré un logement autonome, 8 autres ont emménagé dans une pension de famille ou maison relais ;

Pour ce qui concerne les ressources, sur les 31 résidentes sorties, 20 résidentes perçoivent l'AAH (allocation adultes handicapés et, pour certaines, en complément de leur salaire), 2 résidentes perçoivent une pension d'invalidité.

Enfin, 8 de ces résidentes ont un emploi ou ont eu un emploi durant l'année (milieu ordinaire ou protégé).

## 5. BESOINS D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

---

Un CHRS d'avant-garde.

Depuis 2011, le phénomène « prise en compte de la maladie mentale et des troubles psychiques » est de plus en plus médiatisé et reconnu par la société. En France, 12 millions de personnes souffriraient d'au moins un trouble psychique.

Mais depuis 1863, le Foyer FALRET C.H.R.S, accompagne des résidentes souffrant de ces troubles. Nous nous appuyons sur des valeurs fondamentales telles que le respect du droit et de la personne, le respect de la singularité de la résidente, la valorisation de son potentiel, le droit à une place de citoyen, et enfin le droit à un accompagnement adapté complétant de la façon la plus juste ses capacités à (re) trouver son autonomie.

Notre établissement accueille depuis plusieurs décennies les femmes souffrant de troubles psychiques. Les regards croisés et des postures différentes de professionnels se sont développés au fur et à mesure des années et permettent aujourd'hui de défendre l'identité d'un Foyer CHRS avant gardiste avec cette spécificité de handicap psychique. Nous mettons tout en œuvre pour poursuivre cette mission dans un esprit de partage, d'échange et de collaborations multiples.

L'équipe Socio Educative du Foyer FALRET est composée d'une équipe pluridisciplinaire :



### **A L'Accompagnement socio éducatif (par Leslie BOUBOUNE, coordinatrice)**

L'accompagnement socio-éducatif est un travail d'équipe où chaque professionnel doit intervenir en coordination avec les autres services sur sa mission propre. L'objectif du CHRS est d'amener la résidente vers un travail de réinsertion sociale et professionnelle. Mais avant de parvenir à ces objectifs, il est important de travailler sur l'acceptation des troubles et la possibilité de retrouver un mieux être dans un cadre rassurant et étayant ;

Aussi la mission des membres de l'équipe socio-éducative peut être présentée de la façon suivante:

### **B L'Accompagnateur socio éducatif (par Leslie BOUBOUNE, coordinatrice)**

Quelques soient les situations, le Foyer FALRET CHRS propose un accompagnement individuel et collectif et l'élaboration d'un projet individualisé selon la loi 2002-2. Ce projet est construit avec l'accompagnateur social référent après deux phases : l'accueil et la rencontre ; Chaque accompagnateur qui est référent d'environ dix huit résidentes est le garant du projet individualisé de la résidente tout au long de son parcours au Foyer Falret C.H.R.S. Cela s'inscrit dans un accompagnement socio éducatif soutenu par des entretiens individuels ou en binôme réguliers, des visites de chambres, et des accompagnements physiques qui peuvent aussi être relayés par des partenaires extérieurs.

L'accompagnateur social référent assure le suivi social en partenariat avec des services compétents.. Il fait le lien avec l'équipe et les partenaires extérieurs, répond aux besoins

adaptés de la résidente et a pour objectif d'amener la résidente en souffrance psychique vers une (ré) insertion socio professionnelle Présent au quotidien sur des temps de journée, de soirée et de weekend, il participe et organise des temps collectifs.

Durant cet accompagnement la position de l'accompagnateur par rapport à la résidente est importante ; il est nécessaire d'avoir un certain recul, une juste distance tout en étant bienveillant.

## **C L'Infirmière et la psychologue : deux identités indispensables**

### **I. La psychologue (par Christilla HOLTZMANN)**

L'activité du psychologue clinicien au Foyer Falret CHRS consiste en premier lieu de recevoir les résidentes, à leur demande ou en concertation avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire. Cette concertation est essentielle pour un travail de fond qui vient mobiliser la résidente dans une mise en mouvement vers la réalisation de son projet de réinsertion. Penser la question de la réinsertion sociale et/ou professionnelle, en prenant en considération les troubles de ces personnes en souffrance psychique, est une nécessité pour assurer la réussite de l'accompagnement. Les entretiens avec la psychologue de l'établissement et la mise au travail qui en incombe, s'inscrivent donc dans cette perspective. Pour certaines résidentes atteintes de psychose par exemple, face au morcellement psychique lié à la pathologie, il est essentiel qu'un rassemblement psychique puisse s'opérer par le biais d'entretiens psychologiques afin qu'un projet puisse se réaliser où le « je » de l'individu puisse advenir ou se consolider. Pour pouvoir construire et tenir un projet, la résidente a parfois besoin de se poser et de se reconstruire elle-même. En ce sens, la psychologue se rend disponible pour les résidentes qui la sollicitent pour des entretiens individuels, afin de leur donner un espace de parole libre et "d'intimité", sans remplacer les équipes médicales référentes. Elle reçoit donc de manière ponctuelle ou régulière ces femmes, en fonction des situations.

L'accompagnement de Mme T-L, témoigne du possible travail que peut effectuer le psychologue au sein de cette institution et du travail en partenariat avec le reste de l'équipe socio-éducative et des équipes de soins. L est sur le CHRS depuis bientôt trois ans. Lorsqu'elle est arrivée, elle travaillait en ESAT et tenait un rythme soutenu. A 43 ans, le foyer est son premier lieu de vie, en dehors de chez sa mère et de son cercle familial. Issue d'une famille à l'historicité complexe, pendant presque dix années, elle s'est plongé corps et âmes dans son travail afin de fuir son vécu traumatique et son lieu d'habitation. Il y a maintenant un an et demi, L a rechuté. Un délire érotomaniaque porté sur un des professionnels de l'ESAT a profondément affecté sa possibilité de travailler. C'est le travail de concertation avec l'équipe de soin, les entretiens plus réguliers avec moi et le soutien de son accompagnatrice ainsi que celui de l'animateur avec qui elle a tissé un lien fort, qui ont contribué à ce qu'on évite une hospitalisation, malgré la gravité de la décompensation. L est resté en arrêt maladie pendant un an avant d'être en capacité de pouvoir démissionner. Ce temps d'arrêt lui a permis de se poser, d'investir sa chambre et d'y habiter. Habiter ce lieu semble l'avoir mise en chemin sur la question de l'habiter au sens où pour habiter un lieu, il a fallu qu'elle commence par s'habiter

elle même, ce qu'elle a mis au travail au sein des entretiens psychologiques pendant qu'elle mettait au travail la question de l'habitat dans son accompagnement social. Elle a terminé de ramener l'ensemble de ses affaires dans sa chambre, symbolisant concrètement le travail de rassemblement psychique qui s'opérait en elle. Par une accumulation d'objet et l'envahissement de ces derniers dans son espace, elle a reproduit, de manière symptomatique le schéma de sa mère. L'impossibilité de se séparer, la renvoyant à des angoisses archaïques, l'empêche actuellement d'effectuer le tri nécessaire qui relève de questions de sécurité et d'hygiène vu l'ampleur de la situation: Il est quasiment impossible de circuler dans sa chambre. La question de la séparation doit donc s'élaborer sur un plan psychique avant de pouvoir se concrétiser par ce travail de tri. Le travail en synergie entre le travail d'accompagnement social et le mien sera nécessaire pour qu'elle puisse vider sa chambre sans se vider elle même.

Depuis un an, L investit donc les ateliers de redynamisation qui lui procurent un rythme et stimulent ses capacités créatrices et cognitives, ainsi que de concentration. Par ce biais, ainsi que par les sorties proposées par l'animation, elle a pu garder une vie sociale, évitant un repli sur elle même latent dû à sa symptomatologie. La coordination de nos pratiques, et la mise en mouvement sur un plan psychique participent en ce moment même à l'avènement d'un « je », l'avènement du sujet du côté de l'être, l'essentiel pour pouvoir envisager de construire et tenir un projet de vie.

Mme T-L est arrivée à un pallier de son travail avec moi, qui reste à consolider afin qu'elle puisse investir une psychothérapie sur l'extérieure. Jusqu'à maintenant, elle n'avait pas réussi à tenir un travail d'élaboration en psychothérapie (trop morcelée, un Moi trop précaire, envahie par des angoisses archaïques, construction paranoïde latente ressortant dès que des questions la concernant de trop près émergeaient...). Aujourd'hui, cette passation est de l'ordre du possible et s'envisage concrètement.

Cette situation met en lumière une parcelle du travail de fond que le psychologue effectue au près de certaines résidentes, contribuant au travail de l'équipe pluridisciplinaire autour de la réinsertion par une autre fenêtre. Elle témoigne aussi de la richesse des mises en lien des différents espaces.

Par ailleurs, la psychologue est souvent sollicitée dans les situations dites de « crise », afin de tenter de désamorcer par un acte clinique les angoisses et les tensions et ainsi éviter les passages à l'acte et les mises en danger, et/ou d'accompagner ces moments qui font crises. L'hôpital public, vivant des transformations structurelles, accueille nos résidentes dans les moments aigus du processus de crise, prônant des hospitalisations de plus en plus courtes. En conséquences, les résidentes en pleine décompensation restent sur notre structure de plus en plus longtemps et sortent de l'hôpital peu stabilisé. Ce contexte participe à l'explication d'une recrudescence des situations de crises au sein de notre établissement. La question des hospitalisations est donc de plus en plus importante, nécessitant un travail en synergie de l'équipe, notamment un travail en étroite collaboration avec l'infirmière du foyer et des équipes de soins, afin d'accompagner le processus de crise et ainsi favoriser l'adhésion au soin

souvent précaire. Ceci sans étouffer les symptômes qui viennent nous parler de ce qui vient faire événement chez le sujet. Le manque de moyen, imputé à notre structure sociale et au vu de la complexité du public, pose la question de la nécessité d'une plus grande présence du psychologue clinicien, afin d'accueillir et d'accompagner avec plus de justesse ces décompensations et les hospitalisations qui peuvent en découler.

Nous avons vu que le psychologue intervenait en situation d'entretien individuel, en situation de crise, pouvant se mettre en lien avec les partenaires notamment lors des réunions de synthèse. Il propose aussi un espace de parole pour le collectif, en animant un groupe de parole tous les mois, avec l'infirmière du CHRS. Le thème est choisi avec les résidentes qui y participent. Sur le plan institutionnel, il participe aux différentes réunions et anime une réunion clinique.

## **II. L'infirmière (par Yamina AKERKDOU)**

L'infirmière du Foyer Falret occupe un poste transversal au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Elle se porte garant du secret médical, et travaille avec les différents partenaires de la structure suivant les principes du secret partagé.

Un de ses rôles de soignant dans un établissement à vocation sociale est de veiller au mieux être possible psychique et somatique des résidentes. Elle détermine en collaboration avec la personne accueillie les stratégies à mettre en place pour y parvenir. Elle assure l'évaluation diagnostique et l'éducation à la santé. Elle est capable d'évaluer un début de décompensation. Il lui incombe de détecter une situation d'urgence et d'y apporter avec diligence mais sans précipitation, une conduite à tenir adaptée.

Elle participe à l'accueil des nouvelles résidentes, en particulier au cours d'un premier entretien à l'infirmerie, le jour de leur arrivée. Pour la résidente c'est l'occasion d'évoquer ce qu'elle ressent de l'appellation « être en souffrance psychique », de lui permettre d'exprimer ce qu'elle sait et reconnaît des troubles dont elle souffre, et d'évaluer le degré d'adhésion aux soins. Les modalités de la prise du traitement sont déterminées à l'issue de cet entretien. Elles ont pour objectif que la personne réussisse à être la plus autonome possible et s'approprie la gestion de ses soins. Il s'ensuit soit, la proposition d'une prise de traitement hebdomadaire et l'infirmière prépare alors le traitement et le remet à la résidente qui le gère ainsi une semaine durant, soit pour une minorité de résidentes à l'entrée ou en cours de séjour le traitement peut être remis de façon journalière ; l'infirmière prépare dans ce cas précis le traitement sous forme de piluliers journaliers.

Elle travaille en partenariat avec les équipes de secteur, ne se substituant jamais aux équipes référentes, médicales et paramédicales. Quand cela s'avère nécessaire, elle contribue à la mise en place d'un réajustement du suivi.

L'infirmière travaille en étroite collaboration avec l'autre référent soignant de l'équipe du foyer : la psychologue clinicienne. Elles co-animent ensemble un groupe de parole mensuel. En partenariat avec des associations, elle initie des rencontres régulières sur des thèmes très variés relatifs à la santé et à l'hygiène de vie.

## D Les ateliers de redynamisation (par Nicole JAEGLÉ et Jesus TEJEDOR)

Ils sont obligatoires pour les résidentes n'ayant pas d'activité à l'extérieur de l'établissement et en lien avec leur projet (exemples : stage, emploi, formation, activité thérapeutique ...). La démarche socio-éducative aux ateliers s'inscrit dans le projet de (ré)insertion sociale des femmes accueillies au Foyer FALRET CHRS.

L'objectif principal est de favoriser l'inscription de la personne fragilisée dans un rythme de vie socialisant et valorisant l'estime de soi, en s'appuyant sur des activités d'expression créative et de travaux manuels.

Ces activités sont animées par deux moniteurs expérimentés dans la pratique et la transmission de diverses techniques auprès de personnes en souffrance psychique : **Une monitrice gère l'atelier Bois / Mosaïque et un moniteur gère l'atelier Arts Plastiques.**

Nous veillons à stimuler et maintenir l'émergence de l'expression individuelle de la personne dans un cadre collectif bienveillant et contenant, favorisant ainsi le lien social. L'action des moniteurs d'atelier s'exerce à la fois dans les temps de conduite d'atelier, mais également dans des temps d'organisation, de transmissions et de sollicitations informelles des résidentes.

**LES ATELIERS** sont situés au 2eme étage du bâtiment principal du CHRS (l'équipe socio-éducative étant au rdc) dans deux salles distinctes d'environ 30m<sup>2</sup> chacune : l'une dédiée au bois et mosaïque, l'autre aux arts plastiques et autres travaux manuels. La taille de ces espaces permet un accueil à la fois pratique et rassurant.

Espaces aménagés pour faciliter la mobilité des personnes, l'organisation des espaces de travail et le repérage du matériel et des outils.

Ils sont utilisés 5 jours sur 7

**En 2015, 43 résidentes de 22 à 57 ans ont participé à l'atelier bois-mosaïque par semaine.**

1/3 des résidentes du foyer sont inscrites sur 2 demi-journées d'atelier.



## **LES OBJECTIFS DANS LA CONDUITE DES ATELIERS**

### **Travailler à la socialisation**

- Rencontrer les autres résidentes.
- Partager l'espace et le matériel avec le groupe des participantes, installé, ranger ensemble.
- Favoriser l'adaptation à un travail et aux exigences de l'activité d'un groupe et respecter le groupe.
- Favoriser l'échange de savoirs et de compétences.
- Ouverture à l'autre : accueil de personnes d'autres structures dans les ateliers.
- Journées peinture dans le cadre du collectif l'art et l'être.
- Ouverture sur l'extérieur : courses de matériel pour les ateliers
- Rencontres avec des usagers d'autres structures.

### **Favoriser l'estime de soi**

- Satisfaction esthétique.
- Réalisation d'un ou plusieurs projets aboutis.
- Se surprendre par la réalisation de tâches que la personne ne pensait pas pouvoir accomplir.

### **Valorisation des réalisations**

- Valoriser leurs créations en les exposants dans les ateliers, dans les bureaux, à l'accueil...
- Participation au collectif l'art et l'être pour expositions.
- Proposer leurs objets à la vente lors de portes ouvertes.
- Exposer les déco faites en ateliers pour des événements comme repas à thèmes.
- Réalisation des books-catalogues de leurs travaux.
- 

**Stimuler les capacités psychomotrices** des personnes par l'apprentissage de gestes techniques.

**Favoriser la concentration** et la structuration de l'expression.

**Favoriser détente et plaisir de « faire ensemble » ou pour soi.** Être bien avec soi-même en étant avec les autres.

**Respect du cadre de l'atelier (horaires, rangement des outils utilisés....)**

**Respect de l'autre dans sa différence, sa compétence et ses limites**

## **LES ACTIVITÉS PROPOSÉES**

**Hebdomadaires : durée 3 heures avec pause de 10 minutes**

L'effectif maximum par atelier est de 10 personnes pour diverses raisons:

- La spécificité de leur maladie nécessite bien souvent un soutien individuel très soutenu.

- Cet effectif de groupe favorise la mise en confiance dans un accompagnement personnalisé au sein du groupe et évite le sentiment oppressant d'enfermement que pourrait générer un groupe trop conséquent par rapport à l'espace d'activité.

Chaque participante y élabore, met en œuvre et réalise un ou plusieurs projets personnels avec échéance variable selon ses désirs et capacités du moment.

**Les activités proposées par le moniteur de l'atelier arts-plastique, arrivée en fin d'année 2015 et qui a remis à jour des activités appréciées par les résidentes.**

- Dessins, peinture.
- Cartonnage.
- Confection de bijoux.
- Céramique

**Les activités proposées par le moniteur de l'atelier bois-mosaïque**

- Mosaïque.
- Découpe et construction en bois.
- Tricot-crochet
- Restauration de meubles :

Nous évaluons particulièrement chez la résidente

- ✓ Le comportement social :
  - Si la personne s'inscrit sur le collectif et comment.
  - Si elle respecte le cadre proposé.
  - Sa capacité à être en lien avec les autres, à partager.
- ✓ Sa compréhension et son appropriation des consignes.
- ✓ Son aisance, habileté, voire autonomie dans les gestes techniques.
- ✓ Sa capacité à faire des choix personnels et à les exprimer.
- ✓ Si elle exprime ou non de la satisfaction ou du mécontentement.
- ✓ Son degré d'autonomie dans l'organisation de son travail

Ces éléments font l'objet d'échanges avec l'équipe pluridisciplinaire.

Ils nous permettent d'ajuster nos actions et propositions d'accompagnements des personnes

Ils favorisent la reprise d'activités régulières, évitent l'isolement.

Ils permettent d'évaluer le potentiel de la personne sur la question de l'insertion professionnelle mais aussi de l'autonomie. Donner un repère dans le temps permet une préparation au projet professionnel et une insertion par le travail facilité.

**E L'Animation (Patrick Selleret et Dioké Diara, animateurs socio éducatifs)**

Est un espace de socialisation, garant de la participation des résidentes à la vie collective dans leur lieu de vie. Son projet s'articule autour du double objectif de créer des repères nécessaires à la reprise de confiance en soi et de permettre l'ouverture vers l'extérieur pour

favoriser la socialisation et l'autonomie.

Pour cela, l'animation s'appuie sur un consensus collectif, un mode démocratique de fonctionnement qui privilégie la parole de la résidente et l'inscrit dans la réalité collective dans et hors C.H.R.S. Les animateurs sont présents au C.H.R.S. la journée, sur des temps de soirée jusque 21h30 ou 22h mais aussi chaque dimanche après midi. Ce service prenant en compte les temps forts de l'année (fêtes, anniversaires, soirées à thème, été...) qui rythment la vie de l'institution et mobilisent la participation des résidentes.

L'animation au CHRS Foyer Falret poursuit quatre objectifs principaux, qui participent à différents niveaux à la réinsertion sociale des résidentes :

- ✓ Participer au processus de redynamisation des résidentes sans activité, à l'instar des autres ateliers (notamment ceux menés par les moniteurs « arts plastiques » et « bois-mosaïque ») ; par la mise en place d'ateliers collectifs tels que « écriture », « cuisine du monde », « journal »...
  - ✓ Organiser des temps forts de loisirs et/ou d'expression au sein du CHRS, tels que les « soirées anniversaires » et les « scènes ouvertes », afin de favoriser les échanges, de renforcer les liens entre résidentes, et de créer une dynamique de groupe.
  - ✓ Amener les résidentes sur l'extérieur de la structure, par l'organisation de « sorties » culturelles ou de loisirs (Exposition, Théâtre, Cinéma, Concert...), et la mise en place de « mini-séjours » ; leur permettant de dépasser pour certaines leur appréhension des transports en commun, d'avoir accès à une offre culturelle trop coûteuse par ailleurs, d'avoir le sentiment de faire partie intégrante de la société, et de dépasser leur problématique personnelle grâce à ces « fenêtres sur le monde ».
  - ✓ Aider individuellement les résidentes dans leur recherche d'emploi, et dans leurs démarches administratives, en complément du travail fait avec leurs accompagnateurs référents, par la création de CV et lettre de motivation, et par le soutien dans leur utilisation de l'outil informatique.
- **Exemples d'actions éducatives par l'animation**
- **Atelier « Ecriture »** : Il a représenté un moment privilégié, qui a permis aux résidentes à partir d'un thème commun, de pouvoir s'exprimer et d'échanger entre elles autour de leurs écrits. Cet atelier allie en outre un travail personnel riche à une vraie expérience de groupe. Plusieurs participantes ont rédigé leurs textes issus de cet atelier, pour qu'ils paraissent dans le journal des résidentes nommé « La Falrette » .
  - **Atelier « Journal »** : Il a permis aux résidentes de créer un support d'expression et d'échanges d'informations au sein du Foyer : un journal créé par et pour elles. Elles ont pu ainsi écrire sur divers sujets : critiques de livres ou de films, retour sur une sortie ou un temps fort de l'animation, textes rédigés ou non à l'atelier écriture... Le quatrième exemplaire du journal « La Falrette », qui émane de cet atelier, paraîtra prochainement. Il a pour vocation d'être diffusé très largement aux résidentes et professionnels de la structure, ainsi qu'à nos partenaires à l'occasion des journées portes ouvertes.

➤ Atelier « Collectif » : Il a permis à celles qui le souhaitent, de monter des projets d'aménagement, d'embellissement et de réhabilitation, en direction de leur lieu de vie : travaux de peinture sous la verrière, nettoyage et ré-aménagement du jardin par exemple... Dans ce cadre, elles ont pu :

- Se concerter pour concevoir un projet
- Elaborer et gérer un budget
- Acquérir un savoir-faire technique

➤ Atelier « Cuisine du monde » :

L'atelier s'est déroulé un lundi soir sur deux, de 18h à 21h30, à l'animation.

La cuisine est une activité riche en échanges et en apprentissages. Cet atelier a tenu compte à la fois de l'individuel et du collectif, en offrant aux résidentes intéressées un espace socialisant, mais aussi une passerelle vers le renforcement de leur autonomie. En effet, dans l'optique pour certaines, de vivre seul à leur départ du CHRS ; cet atelier leur a permis de maintenir leur savoir-faire dans ce domaine, et également de retrouver le plaisir de cuisiner. Grâce à la diversité des plats proposés, elles ont pu voyager aux « quatre coins du monde » ; le public étant constitué de femmes d'origines culturelles diverses : françaises, marocaines, Maliennes, d'Europe de l'est.... Par le biais de ce partage culinaire, l'atelier leur a également permis d'apprendre à se connaître, et faire l'expérience des différences culturelles. De plus, il a fallu qu'elles se coordonnent entre elles, et travaillent en intégrant une certaine hiérarchie : tour à tour, elles vivaient l'expérience d'être « chef cuisinier » et ainsi de donner des consignes aux autres. 40 résidentes y ont participé durant toute l'année.



Scène ouverte : Temps fort de la structure, ayant lieu une fois par trimestre, la scène ouverte est un moment attendu par un bon nombre de résidentes. Un temps de soirée festif, dans lequel les résidentes partagent leurs talents sur scène. Les participantes montent sur scène tour à tour pour chanter une chanson, faire un sketch, lire le poème d'un auteur ou issus de leur propre création...

Les objectifs de la scène ouverte sont :

- La valorisation de soi
- Développer la confiance en soi
- Travail sur l'écoute de soi et de l'autre

La scène ouverte attire environ 15 à 35 résidentes à chaque fois

Fêtes de Fin d'année : une soixante de résidentes y ont pris part, ainsi qu'une dizaine de résidents d'Espérance Falret (autre entité du CHRS). Les personnes présentes ont fortement apprécié les intervenants extérieurs, qui ont donné chaque soir un concert, ainsi que les moments de danse qui s'en sont suivis.

➤ Sorties culturelles :

Les sorties ont été organisées principalement par les animateurs sur les temps de soirées ou le dimanche après midi. Et plus récemment par les autres professionnels (accompagnateurs et moniteurs d'atelier). Les résidentes ont pu soumettre leurs envies, idées de sortie à l'animation. Les sorties culturelles ont été variées (théâtre, cinéma, exposition, spectacle, concert, atelier ...). Une participation (1 à 5 Euros) a pu être demandée aux résidentes en fonction du tarif initial de la sortie. Sur l'année 2015 : Nombre de sorties : 50 Nombre de résidentes par sortie : de 6 à 12.

• *Autre exemple d'action éducative → Les Jeudis Santé*

Les Jeudis Santé : des soirées d'information et de prévention sur la Santé en partenariat avec l'EMIPS (Equipe mobile d'information et de prévention en santé) ont lieu un Jeudi tous les deux mois. Une trentaine de résidentes ont participé à une ou plusieurs séances, animées par l'infirmière du CHRS et un médecin en lien avec l'EMIPS, sur des thèmes de prévention tels que : la contraception, la gestion du stress, le sommeil, les addictions, l'alimentation, questions de femmes...

Ateliers où les résidentes sont tenues de s'inscrire avant d'y participer	Fréquence	intervenants	Nombres de participantes régulières sur l'année
Ecriture	1 x semaine	Animateur	11
Journal	1x semaine	Animateur	8
Collectif	1 x semaine	Animateur	10
Cuisine du monde	1 x 15 jours	Animatrice	15
Boutique	1X 15 jours	Animatrice et Accompagnateur	8
Jardinage	1x 15 jours	Bénévoles	4
informatique	1x semaine	Bénévole	8
Pâtisserie	1 x 15 jours	Bénévole	7
FLE	1x semaine	Bénévole	4
Lecture	1x semaine	Bénévole	4
Piano	1x semaine	Bénévole	3

## Activités libres proposées au cours de l'année 2015

Proposées régulièrement, ces activités permettent aux résidentes de s'exprimer, de révéler leur créativité et leur talent.

SOIREE BIEN ETRE

CINE CLUB

PERMANENCE  
CULTURELLE

CHORALE

SOIREE  
GUITARE

INFUSION  
DEBAT

SCENES  
OUVERTES



GROUPE DE  
PAROLES

CAFE DU LUNDI

SPORT

SOIREE  
ANNIVERSAIRE

CUISINE

JEUX DE  
SOCIETE

LECTURE DE  
POESIE

Les bénévoles : Au Foyer Falret CHRS, les activités proposées aux résidentes par les bénévoles ne s'inscrivent pas dans un emploi du temps obligatoire. Elles sont proposées à titre de loisirs. Elles permettent aux résidentes de rencontrer des personnes autres que des professionnels. Le nouveau regard, une relation différente et la non-obligation participent pour beaucoup à la socialisation. C'est un moment de détente et de plaisir choisis.

Les activités bénévoles, en complémentarité des ateliers proposées par les professionnels du service socio-éducatif, permettent d'évaluer de manière plus pertinente les capacités et les besoins des résidentes.

**Les mini séjours 2015**: Découverte du patrimoine, balade et activités diverses et variées.

Dans le Jura : du 15 au 19 juin 2015 : 6 résidentes et deux accompagnants (accompagnateurs social référent et animateur socio éducatif)

En Sologne : du 10 au 14 août 2015 : 9 résidentes et 3 accompagnants (2 accompagnatrices sociales référentes et une animatrice socio culturelle)



En Sologne.



Dans le JURA

## 6 La participation des résidentes

---

La loi 2002-2 reconnaît aux résidentes des droits fondamentaux et incite les établissements à favoriser la participation des résidentes. Au sein du Foyer, cet exercice démocratique prend forme et se développe. Aussi, diverses instances se sont mises en place et la réflexion autour de ce thème se perpétue.

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni régulièrement cette année. Divers sujets ont été abordés : la qualité des repas, le rythme de l'établissement, le changement du personnel. Cette année, une élection des déléguées des résidentes s'est organisée ce qui a permis de constituer une équipe de 3 déléguées, qui au cours de leur mandat ont montré certaines difficultés à s'investir dans leur rôle.

Etre déléguée dans une aussi grande structure qui accueille un nombre important de résidentes, c'est pouvoir :

- Etre porte parole des attentes et des besoins collectifs
- Donner un avis sur le fonctionnement et l'organisation générale de l'établissement
- Evaluer la qualité de services du Foyer Falret et pouvoir identifier des pistes d'amélioration

Avoir la capacité de distinguer les demandes individuelles et les demandes collectives.

Le Directeur et l'équipe du Foyer Falret se rendent disponibles pour soutenir les déléguées des résidentes dans ces missions.

En dehors de ces temps, les déléguées des résidentes invitent l'ensemble des résidentes sous forme de réunion afin d'aborder les questions et remarques liées au fonctionnement. Ces temps peuvent être parfois compliqués à gérer de par une disparité entre les points de vue et les positions de chacune.

La « commission menus » vise à réguler la qualité des repas servis au self du Foyer Falret. Cette commission permet d'aborder la composition des menus mais aussi les questions autour de l'équilibre alimentaire, la qualité de l'environnement de la salle du self, le rythme des repas, les relations entre le personnel de SHERPA.

Cette année, les commissions se sont tenues tous les deux mois. Animées par la coordinatrice de l'équipe socio éducative et le responsable prestataire, l'ensemble des résidentes étaient conviées à cette instance qui a rassemblé une quinzaine de résidentes participantes, ouvertes à la communication et détenant un esprit critique, et constructif.

Les réunions d'information auprès des résidentes se sont largement développées, permettant ainsi un échange direct entre elles et la direction. La participation moyenne des résidentes à ces réunions tournent autour de 30 personnes. Ces rencontres permettent la diffusion d'informations relatives aux évolutions de l'organisation du Foyer Falret C.H.R.S.. Elles offrent aussi l'occasion de partager et construire des nouveaux modes de fonctionnement ou bien de régler des problèmes liés à l'ambiance générale ou aux situations de crise.

La participation à la vie quotidienne : Depuis septembre, les résidentes sont tenues de participer à l'organisation du petit déjeuner. En présence des professionnels, sur des créneaux horaires définis, elles assurent à tour de rôle la préparation et le service. Basée sous la forme du volontariat, cette nouvelle organisation nécessite une coordination et un esprit de participation qui parvient à se développer avec difficultés au sein de la structure. Nous envisageons une organisation différente pour les prochains mois.

## 7 En 2015, focus sur l'emploi : les accompagnements spécifiques (Les accompagnateurs sociaux)

---

L'emploi est un sujet qui est bien souvent abordé dans l'accompagnement des résidentes du Foyer FALRET.

Que représente l'emploi pour elles ? Pour certaines, l'emploi reste une « raison sociale », un faire-valoir identitaire, un moyen de reconnaissance qui nourrit l'estime de soi des résidentes. Pour d'autres : travailler, c'est intégrer la norme sociale, c'est prouver à elles-mêmes et à leurs proches qu'elles ne sont pas différentes mais capables et « normales ». Et enfin, pour un certain nombre d'elles, occuper un emploi c'est avoir cette possibilité d'avoir des ressources ou de compléter leurs revenus pour accéder à un logement autonome ou à un plus grand pouvoir d'achat.

Cependant, si cet attendu est omniprésent dans un grand nombre d'entretiens socio-éducatifs qui est mené par les accompagnateurs sociaux, la réalité de la plupart des personnes qui sont accompagnées au Foyer Falret CHRS est qu'elles sont éloignées ou très éloignées de l'emploi. Souffrant de multi-problématiques dont invariablement des troubles psychiques graves, beaucoup ont connu des parcours qui ont invalidé leur inscription dans le monde du travail (migration, rue, addictions, hospitalisation fréquentes).

Au fur-et-à-mesure des accompagnements, lorsque le temps d'accueil est passé et qu'un lien de confiance commence à s'instaurer, il est constaté chez les résidentes des aptitudes inégales et souvent limitées à réintégrer rapidement le contexte socio-professionnel. Malgré le discours qu'elles peuvent tenir à ce sujet, bon nombres d'entre elles ne sont pas prêtes à travailler. C'est notamment le cas pour les résidentes arrivantes : rassurées d'avoir obtenu un hébergement stable, elles souhaitent atteindre un deuxième objectif : obtenir un emploi dans le milieu ordinaire du travail.

### **Notre démarche**

Il s'agit donc pour l'équipe à la fois d'écouter leurs souhaits, leurs intérêts et de leur donner ou de construire avec elles des outils pour s'insérer ou de se réinsérer professionnellement. Mais nous avons aussi à mener avec elles un travail de prise de conscience de leurs capacités du moment, probablement différentes de celles qu'elles avaient avant la période qui les a conduites à intégrer le Foyer Falret.

Pourront-elles continuer dans le milieu ordinaire, dans le secteur d'activité qui était le leur et à un poste de qualification égale ? Pourront-elles retrouver un emploi d'infirmière, de comptable, d'agent d'accueil, de vendeuse, de secrétaire de profession..., sans passer par de nombreuses étapes de réinsertion préalables ? Pourront-elles évoluer parmi les exigences du monde du travail (rythme, concentration, rapports de pouvoir, équipe, etc.) sans tutorat dans la durée autour de cet enjeu ?

Notre établissement qui est non-médicalisé est pourtant très en lien avec les institutions médicales partenaires ; Nommer les institutions partenaires comme le CMP, les CATTP, les HDJ ou nommer le traitement, est ainsi relativement fréquent dans nos accompagnements auprès des résidentes. Un accompagnement global ne peut se mettre en place sans prendre en

compte les paramètres extérieurs qui pourraient entraver la mise en place d'un projet lié d'insertion visant une grande autonomie.

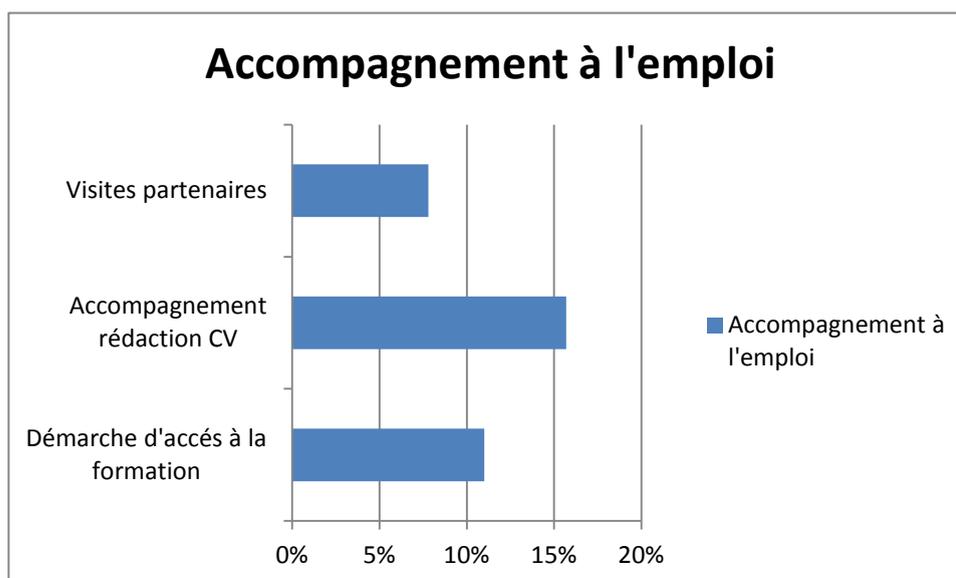
Aussi aborder l'emploi dans un entretien accompagnant /résidente, c'est aussi aborder la santé, confronter des perceptions différentes, provoquer une prise de conscience de la réalité, déconstruire un rêve. C'est pour ces raisons, que le lien avec d'autres intervenants extérieurs est essentiel.

## Nos outils en interne

- Les ateliers de redynamisation
- L'intervention des bénévoles
- Une Salle de révisions dédiée, dotée d'un règlement propre, a été mise en place dès le mois de septembre. elle a le mérite d'offrir un espace de concentration bien adapté, en retrait des distractions de la vie collective comme de la vie personnelle.

En collaboration avec les animateurs socio-éducatifs du Foyer Falret, l'élaboration autour des CV et lettres de motivation, puis la simulation d'entretiens d'admission ou d'embauche, est ainsi une excellente occasion pour les professionnels du Foyer Falret de déplier avec la personne son rapport au poste souhaité, à la formation et l'emploi et, plus largement, à une activité régulière, mais aussi pour la valoriser dans ses compétences reconnues ou cachées et se projeter dans un avenir proche.

En 2015, les professionnels du Foyer Falret ont ainsi aidé 15 résidentes à retravailler leur CV. Pour l'heure, cette co-rédaction est travaillée uniquement en entretien individuel. Mais l'équipe espère à terme pouvoir bénéficier d'un espace avec plusieurs ordinateurs pour organiser des ateliers réguliers de définition du projet professionnel et de recherche de formations ou d'emploi. En amont de l'inscription dans une activité professionnelle, 14 résidentes se sont positionnées en 2015 dans une démarche d'accès à la formation ou à des concours administratifs.



## Nos leviers sur l'extérieur

### Espaces-ressources

Afin d'étayer la préparation à la formation et à l'emploi des résidentes, nous avons identifié plusieurs lieux et événements où les orienter voire les accompagner physiquement en groupe.

### Pôle Emploi.

**La Cité des Métiers de La Villette** : Dotée d'une documentation et d'une programmation très complète, ainsi que de conseils d'insertion relativement disponibles, nous y avons envoyé 5 résidentes en autonomie pour y réaliser des recherches et bénéficier de simulation d'entretiens ;

**L'Espace Public d'Insertion** : ouverts aux personnes bénéficiaires du RSA

**Cap Emploi** : destinés aux personnes Reconnues en Qualités de Travailleurs Handicapés

**Centre Mogador** : hôpital de jour dédié à l'insertion professionnelle

### Alexandre DUMAS

### SAIPPH :

**Le Foyer Grenelle** : centre social proposant des activités diverses.

**Le CIDJ** : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

Nous avons par ailleurs organisé une sortie au « Forum de l'emploi » pour l'insertion sociale et professionnel des personnes handicapées, avec 5 résidentes. A cette occasion, les unes ont pu se mettre en situation d'embauche, ayant préparé leur CV et lettres de motivation, et nous avons observé combien cela pouvait être difficile ou intimidant pour elles, malgré leurs réelles compétences, actuelles ou passées. D'autres ont pu s'y approprier davantage leur RQTH ou réfléchir à l'intérêt de la demander.

### L'accompagnement des résidentes en situation d'emploi

En 2015, 30 résidentes ont été en situation d'emploi pour une durée minimale d'1 semaine à un temps complet toute l'année : 18 dans le milieu ordinaire, 11 dans le milieu protégé.

Au quotidien, le travail d'accompagnement socio-éducatif de ces résidentes consiste notamment dans un soutien pour le maintien dans l'emploi. Celui-ci passe beaucoup par de l'écoute et de la reformulation en entretien, liées aux rythmes de travail, à l'intérêt porté pour l'activité, aux rapports avec les collègues ou l'encadrement, au salaire et aux charges de la vie courante...

Une prise de contact avec les employeurs – pour ceux qui relèvent des champs médico-social ou de l'insertion par l'activité économique – est parfois rendue nécessaire, aussi, par des situations de crise ou des arrêts maladie.

Nous sommes ainsi intervenus cette année pour 7 résidentes En effet, entre la prise journalière

de médicaments et la fatigue plus générale causée par les troubles psychiques, beaucoup sont ainsi en difficulté pour maintenir un emploi à plein temps. L'inscription dans l'emploi, peut devenir une occasion non seulement de discontinuité dans la présence aux divers rendez-vous de suivi, mais aussi de rupture de traitement. Si la prise de responsabilités socio-professionnelles peut contribuer à restaurer l'estime de soi, elle est aussi un poids que les personnes souffrant de psychose sont en général d'autant moins aptes à assumer durablement.

### ➤ **Un processus de réinscription professionnelle réussi**

Marie\* est arrivée au sein de notre CHRS à l'âge de 25 ans en février 2012. Elle est de nationalité Française et d'origine Marocaine.

Au début, son intégration était difficile parce qu'elle n'avait pas énormément de contacts avec les autres résidentes et tout était anxiogène pour elle. Elle était perdue dans l'espace et le temps et il était si difficile de se repérer sur les plans spatiaux temporels qu'elle en oubliait de s'alimenter. Elle tenait la journée en buvant du café. Elle était sujette à des angoisses massives et se rendait régulièrement aux urgences. Le soin prenait une grande place dans son quotidien et se rendait plusieurs fois par semaine dans des ateliers thérapeutiques sur une période d'environ deux ans.

Par la suite, Marie a pu participer aux ateliers de redynamisation proposés au sein de la structure, et a pu créer des liens de confiance avec l'ensemble de l'institution, ce qui lui a permis de se sentir en sécurité et ainsi envisager la possibilité d'aller vers l'extérieur.

A côté de cela, une demande de curatelle a été effectuée au sein du CHRS courant 2013 et il en résultera une mise en place d'une curatelle renforcée. Cela a été compliqué au début mais Marie a pu comprendre que c'était nécessaire pour elle et bénéfique.

A partir de ce moment, nous pouvons dire que l'accompagnement social mené au sein de l'institution et l'accompagnement médical extérieur lui ont permis de se reconstruire, de reprendre confiance en elle et ainsi lui permettre de construire son projet d'insertion sociale et professionnel.

De ce fait, Marie a pu se mobiliser pour entamer une recherche d'emploi et aboutir à des premières missions d'intérim autour de la distribution de journaux gratuits à la sortie du métro.

Ces missions se sont renouvelées et lui ont permis de développer une plus grande confiance en elle et une autonomie plus large permettant de se projeter plus facilement vers une sortie de la structure.

En octobre 2015, après un an d'activité professionnelle régulière, Marie a reçu une proposition de logement par le DALO. Elle était reconnue prioritaire depuis octobre 2013 mais sa situation professionnelle ne lui permettait pas d'obtenir de proposition.

Marie qui a pu se stabiliser dans ses soins et dans ses projets socio professionnels, a emménagé dans cet appartement autonome en décembre 2015. Il était question, en concertation avec Marie, pour la soutenir dans cette nouvelle étape, qu'une mesure d'accompagnement social lié

au logement soit mise en place pour les premiers mois d'aménagement. Cette mesure a été demandée et accordée.

Marie est dans son logement depuis deux mois, continue d'assurer ses missions et a pu aménager son appartement. Elle se sent bien dans sa nouvelle vie. Elle a consolidé tous ses acquis mais conserve toujours un suivi médical mais moins étayant mais soutenant.

\*Son prénom a été modifié.

### ➤ **L'emploi mis en échec**

Sylvie\* est âgée de 43 ans célibataire et sans enfant. En 2006, Sylvie a quitté Marseille, sa ville natale pour monter sur Paris afin de retrouver une activité professionnelle. Diplômée bac+4, elle a travaillé de façon régulière en tant qu'agent administratif jusqu'en 2008. Au cours de cette année, son état de santé s'est déstabilisé, elle a tenté de maintenir des activités professionnelles, en passant des concours et en travaillant à Gaz de France à l'INSEE et en tant qu'animatrice mais ces tentatives se sont soldées par des arrêts maladie longue durée. Elle a quitté son emploi en 2011. Hébergée par des amis, elle s'est retrouvée sans lieu de vie.

Son objectif en arrivant au Foyer FALRET était de pouvoir se stabiliser, retrouver un équilibre de vie, entreprendre ses démarches administratives et professionnelles dans un contexte autre que le médical.

Quelques mois après son arrivée au CHRS, Sylvie a souhaité reprendre le chemin du travail. Fragile son équipe médicale et les professionnels du foyer préconisaient un temps plus long pour envisager ce type de projet. Mais Sylvie avait cette forte envie, ce besoin de retrouver une activité professionnelle. Elle a donc postulé à la mairie de Paris en qualité d'animatrice. Sa candidature a été retenue. Elle occupait un poste à mi temps et assurait des ateliers périscolaires. Très rapidement, Sylvie s'est plainte de la difficulté à créer du lien avec ses collègues et la complexité à mettre en place les ateliers auprès des enfants. Cette situation difficile à vivre l'a amené à ne plus supporter le cadre imposé par son travail, à se retrouver face à une réalité qui lui était insupportable à supporter ; Son état de santé se dégradait et il a été nécessaire de mettre en place une hospitalisation pour calmer ses fortes angoisses et ses pensées négatives qui l'empêchaient de se considérer comme une personne vivante sans activité professionnelle.

\*Son prénom a été modifié.

Pour conclure, l'accès à l'emploi résulte toujours d'un processus très étalé dans le temps, auquel la chronicité des troubles psychiques, avec ses effets de rupture, ses régressions, contribue largement. à affirmer que le Foyer FALRET CHRS travaille sur des accompagnements spécifiques.

La majorité des résidentes doit passer par un temps de réadaptation ou de pré-insertion, dont les dispositifs variés internes à la structure ou extérieurs sont souvent des outils, des tremplins indispensables pour pouvoir mener ce travail. Enfin l'accompagnement global qui est mené au sein de la structure, une écoute, une disponibilité mesurée et adaptée, un travail d'équipe pluridisciplinaire permettent de construire des projets professionnels avec la résidente en

prenant en compte des aspects matériels et réels, leur volonté et leurs capacités. Cette perspective se poursuivra en 2016, nous continuerons de développer des partenariats adaptés pour aider au mieux les résidentes accompagnées.

Certaines résidentes, qui sont dans l'incapacité provisoire ou non d'accéder à un emploi, sont inscrites sur des activités, qu'elles soient thérapeutiques à hôpital, en centre d'accueil de jour, sur le Foyer Falret, ou encore sur un relais d'accompagnement par les S.A.V.S. (service d'accompagnement à la vie sociale), sur les G.E.M. (groupement d'entraide mutuelle)

## 8 L'OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT

---

### A. Développement des partenariats

Le Foyer FALRET CHRS est un établissement implanté en plein cœur de Paris. Il offre la possibilité de développer de nombreux partenariats servant à soutenir des actions à visées diverses : autonomisation, bien être, socialisation.

Cette année fut riche d'échanges, d'invitations et de collaborations.

**LES PORTES OUVERTES** se sont organisées en mars 2015. Durant cette journée, placée sous le signe de la convivialité, du partage de savoir, et d'échanges fructueux, nous avons reçu un grand nombre de partenaires (médecins psychiatres, travailleurs sociaux, politiques, financeurs)

**INTERVENTION D'UNE SOCIO ESTHETICIENNE** : Suite à l'octroi du Prix Première Chance 2014 de la Division Luxe de l'Oréal de 20 000 € à l'OEUVRE FALRET, le Foyer Falret CHRS a pu bénéficier de la prestation d'une socio esthéticienne, qui est intervenue pendant une durée de sept mois sur l'établissement. 44 % des résidentes ont pu bénéficier des soins prodigués par l'intervenante.

**UNIS'CITE** : est une association créée en 1994 qui engage des jeunes personnes en service civique. Ils interviennent dans des établissements nécessitant des besoins sociaux. Leur force est de promouvoir des partenariats avec des sociétés et d'entreprendre des chantiers. Aussi le Foyer Falret a pu bénéficier de leur intervention au courant du mois de septembre 2015. Ce qui a permis de réhabiliter des espaces collectifs. Ce fut un moment de partage entre professionnels d'une entreprise immobilière et résidentes. Leur intervention se réitéra au cours de l'année 2016.



**PULS'ART** : est une association qui élabore des actions artistiques auprès de public fragile dans le but de revaloriser les personnes par le biais de l'expression et de la réalisation artistique. Dans cet esprit, douze résidentes ont participé à un projet artistique et cinq d'entre elles se sont produites lors d'un spectacle, dans le cadre d'une remise de prix organisée par la Fondation FALRET

**ATELIERS RELOGEMENT EMMAUS** : Au delà du travail d'accompagnement lié à l'emploi, le Foyer Falret prépare et accompagne les résidentes à s'inscrire dans un projet de relogement. Dans ce but, l'équipe s'efforce de développer des partenaires extérieurs adaptés pour parvenir à cette finalité. En 2015, 15 résidentes ont participé à des ateliers de relogement organisé au sein de la structure et sur l'extérieur par l'association EMMAUS. Ces ateliers préparent les résidentes hébergées dans des structures à une entrée dans un logement autonome.

**VIVRE ENSEMBLE** : u grand nombre des sorties de l'animation au CHRS Foyer Falret, se font à partir du « guide pratique des sorties culturelles », fascicule de la mission « Vivre ensemble », qui regroupe les contacts de 30 établissements culturels qui mènent une politique de démocratisation culturelle en direction des « publics fragilisés » Les résidentes peuvent profiter de visites de lieux et de manifestations culturels à moindre coût.

**AGENCE DON EN NATURE** est une association qui récolte des produits non alimentaires auprès de donateurs afin d'aider les personnes ayant peu de ressource. Cette année, une collaboration a pu s'instaurer et a permis aux résidentes que nous accueillons de bénéficier de divers produits de qualité. De plus un vide dressing s'est organisé au sein de la structure sur une après midi. Plus de 40 résidentes ont pu profiter de cette activité ;

**VISITES EXTERIEURES** : Suite au renouvellement de l'équipe socio éducative, il devenait important de se réinscrire dans la cité et de ré identifier les partenaires extérieurs. Aussi les accompagnateurs sociaux référents ont organisés diverses visites auprès de services de la ville : mairie, centre d'actions sociaux, et d'associations s'inscrivant dans une démarche d'aide aux personnes souffrant de troubles psychiques.

## 9 LE PERSONNEL

---

### B. Mouvements de personnel en 2015 (Foyer Falret et Espérance Paris)

Les chiffres ci-dessous présentent l'état au 31 décembre 2015.

**Personnel de direction**: 1,60 ETP CDI (2 salariés)

- 0,60 ETP CDI « directeur »,
- 1 ETP CDI « chef de service administratif et financier » avec une refacturation d'une partie de son temps de travail.

C'est le personnel de direction qui assure les astreintes du Foyer Falret C.H.R.S.

**Personnel des services administratifs et généraux** : 16,81 ETP (18 salariés)

- 1 ETP CDI « comptable »,
- 1 ETP CDI « assistante de direction »,
- 7 « agents d'accueil » et « agents de service d'hôtellerie » : 3 ETP CDI (dont 2 ETP « agents d'accueil de nuit) et 4 ETP CDD-CAE,
- 6 « agents de service » : 3 ETP CDI, 2 ETP CDD-CAE, 0,31 ETP CDI,
- 3 « agent de maintenance » : 0.50 ETP CDI et 2 ETP CDD-CAE.

**Personnel des services paramédical et socio-éducatif** : 17,54 ETP en CDI (20 salariés)

3,54 ETP « Médical et Paramédical » avec :

- 1 ETP CDI « infirmier » et 2,54 ETP CDI « psychologue » dont 1,54 ETP réparti entre 3 psychologues.

14 ETP « Socio-éducatif », avec :

- 2 « animateurs » : 1 ETP CDI et 1 ETP CDD-CAE,
- 2 « moniteurs d'atelier » : 1 ETP CDI et 1 ETP CDD-CAE,
- 9 « accompagnateurs sociaux » : 8 ETP CDI (deux accompagnateurs sociaux sont à mi-temps),
- 2 « coordinatrices sociales » : 2 ETP CDI.

**L'effectif total du Foyer Falret et Espérance Paris au 31 décembre 2015 est de 35,95 ETP (dont en 25,95 ETP en CDI et 10 ETP CDD en contrat aidé), pour un total de 40 salariés.**

## C. Formations réalisées en 2015

En 2015, 21 professionnels du Foyer Falret C.H.R.S. ont bénéficié de **611,50** heures de formation, réparties comme suit :

**Formations associatives** : financées via le plan de formation associatif (issues d'une partie des budgets formation de chaque établissement) : 10 salariés ont suivi la formation « *initiation aux troubles psychiques* », ce qui représente un total de **161 heures**. Il est à noter que cette formation est particulièrement appréciée des salariés.

**Formations de l'établissement** (financées par le plan de formation du C.H.R.S.), qui, cette année, ont principalement été suivies de manière individuelle à hauteur de **337, 50 heures** : « *promouvoir la santé : diagnostic santé partagé, un levier dans la mise en œuvre d'actions d'EPS/PS* », « *Approche des psychoses dans le travail social* », « *Maîtresse de maison* », « *Egalité, citoyenneté et handicap psychique* », « *droit et obligations des personnes hébergées* », « *Le travail social de demain* », « *santé mentale et logement* », ce qui f

**Autres formations** : un nouveau logiciel de comptabilité et paie ayant été installé au sein des structures de l'œuvre Falret à fin 2015, une formation en interne a été organisée. Celle-ci a été suivie par le chef des services administratif et financier, ainsi que le comptable, ce qui représente un total d'heures de **5 heures**. Cette formation sera poursuivie en 2016.

9 salariés ont pu suivre la formation sauveteur, secouriste du Travail pour un total de **108 heures**.

## D. Les réunions du Foyer Falret en 2015

L'accompagnement s'articule nécessairement autour **de temps de réflexions collectifs**.

**Pour l'ensemble des professionnels du C.H.R.S.** :

**La Réunion institutionnelle** a lieu une fois tous les deux mois et regroupe l'ensemble des professionnels du C.H.R.S. Falret.

Elle traite aussi bien des sujets d'organisation interne (notes de service, logistique...) que des sujets liés à l'accompagnement des résidentes du C.H.R.S. (élaboration du projet d'établissement, présentation des nouvelles procédures dans le cadre de la démarche d'évaluation interne...). Elle permet à tous les professionnels, y compris aux agents d'accueil (qui sont alors remplacés) d'être présents sur un même moment.

**La réunion service socio-éducatif et service administratif et financier** réunit les deux services du C.H.R.S. ainsi que l'équipe de direction et a lieu tous les 3 mois. Cette réunion a pour objectif de faire communiquer deux services autour de la prise en charge des résidentes accueillies et des difficultés identifiées qui peuvent en découler.

Les groupes d'analyse de pratique se sont généralisés à l'ensemble des professionnels

**Nouveaux dispositifs de réunion pour l'équipe socio éducative**

**Réunion des accompagnateurs sociaux**: a lieu tous les mois et regroupe les accompagnateurs sociaux référents et la coordinatrice. Ce temps a été pensé lors de l'arrivée des nouveaux accompagnateurs qui ressentaient le besoin de connaître et de définir les missions et les actions du travailleur social dans une structure alliant l'accompagnement individuel et

l'accompagnement collectif de Lors de ce temps sont évoqués les actualités liés au travail social, (nouveaux dispositifs d'accompagnement et de démarches,) l'organisation du quotidien et les questionnements liées à l'instruction de dossier administratifs, par exemple.

**Réunion O2 :** Cette réunion a été mise en place pour un répondre à un besoin de l'équipe, celui de pouvoir prendre d'avantage de temps pour parler des résidentes et mettre en perspective ce qui se passent au sein de l'accompagnement. Un espace, animé par la psychologue, pour « souffler » grâce à l'élaboration de ce qui tisse dans le lien.

## 10 LA SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION EXTERNE

---

### A. Introduction

La démarche d'évaluation externe au sein du foyer FALRET s'est déroulée de septembre à décembre 2014.

Ainsi l'année 2015, a été le reflet d'une démarche d'évolution basée sur des approches diverses et variées. Les préconisations établies par ITACA, ont permis d'être un support à la mise en œuvre d'un chantier déjà entamé au sein de l'établissement.

Aussi les professionnels du FOYER FALRET ont poursuivi leur travail et leur réflexion sur divers thèmes.

- **Repenser la place des résidentes** : La parole des résidentes a davantage été prise en compte. Sous formes de réunions participatives, les résidentes ont de plus en plus d'espaces leur permettant de s'exprimer.  
De plus, cette année, deux équipes composées de trois déléguées de résidentes se sont succédées, avec la mise en place d'élection et des conseils de Vie Sociale.
- **Comment développer la participation et l'autonomie des résidentes ?** les résidentes participent à l'organisation des petits déjeuners, aux commissions menues qui se déroulent mensuellement. Leur contribution active au nettoyage des parties communes est à l'étude.
- **L'aménagement des espaces collectifs** : le partenariat établi avec l'association Uniscité, Rebus solidaires a permis de développer des espaces conviviaux. Ce réaménagement qui a débuté en 2015 et qui se poursuivra au cours de l'année 2016 soutient la création de liens entre personnes extérieures et résidentes et renforce la mobilisation de ces dernières.
- **Entretenir les compétences des professionnels** : 44 % des professionnels en CDI ont participé à des journées de formations, des colloques, un séminaire afin d'être dans une démarche d'enrichissement de connaissances et de savoir.

Nous poursuivons notre démarche de réflexion et de mise en pratique pour parvenir au cours de l'année 2016 à atteindre les objectifs fixés. Le Foyer Falret C.H.R.S est un établissement en mouvement dont les pratiques ne cessent d'évoluer, de par une population qui change et un fonctionnement qui nécessite des réajustements. La participation des résidentes reste une priorité pour mener à bien cette évolution.

### A.1 La démarche d'évaluation interne mise en oeuvre par le FOYER FALRET C.H.R.S.

La démarche d'évaluation interne a été portée par l'association OEuvre Falret et par l'établissement. Beaucoup de choses ont été engagées à partir de l'évaluation interne qui a été un levier intéressant ; mais il nous semble que parfois, une certaine conformité (l'élaboration des procédures) a primé dans la mise en place des préconisations.

### A.2 Les modalités de prise en compte des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles publiées par l'ANESM par le C.H.R.S.Falret

Les bonnes pratiques de l'ANESM sont à la disposition des professionnels et elles doivent continuer d'être intégrées aux diverses réflexions.

## **B. Elaboration et mise en œuvre du projet d'établissement**

### B.1 Le projet d'établissement : déclinaison de l'objectif central en objectifs opérationnels cohérents et adaptés aux missions.

Le projet du Foyer Falret C.H.R.S. a été revu et réactualisé pour la période 2013 - 2017. La révision du projet d'établissement a permis d'intégrer les recommandations issues de la démarche d'évaluation interne. Il prend en compte les évolutions légales, le référentiel « Accueil Hébergement Insertion », l'évaluation interne, les bonnes pratiques de l'ANESM, les analyses des évolutions du public accueilli.

Il comporte des axes de développement en lien avec des enjeux du Foyer Falret C.H.R.S. (réorganisation du temps des professionnels, développer la citoyenneté..).

### B.2 L'adaptation entre l'objectif central du Foyer Falret C.H.R.S. et les ressources humaines, financières et matérielles mobilisées

Les équipes sont composées de professionnels qualifiés ayant des compétences très diverses ce qui nécessite de penser :

- les articulations entre les différents professionnels pour assurer la cohérence de l'intervention,
- La répartition entre postes transversaux et accompagnateurs sociaux,
- la répartition de la présence des professionnels en journée et en soirée.

Le personnel dédié à l'entretien et au ménage est, au regard des locaux, insuffisant.

Le Falret C.H.R.S. est dans une situation assez exceptionnelle avec des locaux vastes et un grand jardin en plein Paris. Il a bénéficié de travaux importants qui sont maintenant terminés. Pourtant les professionnels ont mis en avant que les locaux étaient une source importante de difficultés à gérer au quotidien et les deux bâtiments restent peu accueillants.

Le contexte financier du Falret C.H.R.S. est, depuis 2010, en tension du fait d'une dotation qui ne lui permet pas de tenir le fonctionnement malgré une rationalisation de ses coûts.

L'intégration de l'activité logement d'Espérance Falret peut permettre une mutualisation intéressante en termes de compétences et d'efficacité.

### **B.3 L'adéquation entre les besoins de la population accompagnée et le profil des professionnels**

L'équipe compte 28,35 ETP pour 106 résidentes. L'équipe dispose de professionnels socio éducatifs, d'une infirmière et d'une psychologue, de personnel administratif, d'agents d'accueil, de personnel d'entretien et de trois cadres de direction. Une procédure d'accueil des nouveaux professionnels existe dans l'association et est en vigueur depuis juillet 2001 ainsi qu'un livret d'accueil qui est remis à chaque nouveau salarié.

L'organisation actuelle des réunions et les échanges avec les équipes font ressortir que les espaces d'échange, de réflexion et d'élaboration sont à repenser pour définir le contenu, la régularité et mieux les structurer. Il manque notamment des espaces de réunion pour le personnel d'accueil et les articulations entre les deux services. Compte tenu des caractéristiques du public accueilli, de la complexité des situations et du nombre important de personnes accueillies, les professionnels ont d'autant plus besoin d'être soutenus en termes de compétences et de réflexion collective.

### **B.4 Les données disponibles au sein du Foyer Falret C.H.R.S. permettant un accompagnement optimisé des personnes accueillies**

L'accompagnement aborde toutes les questions propres à chaque situation (accès aux droits, santé, formation, emploi, parentalité, etc.). L'analyse des situations à la sortie est très détaillée et donne à voir le travail important réalisé en matière d'accompagnement par le Foyer Falret C.H.R.S.

L'équipe pluridisciplinaire a organisé différentes modalités pour articuler l'accompagnement individuel, le soin et les activités de socialisation.

Les spécificités de l'accompagnement sur les traumatismes et violences pourraient être précisées et mieux valorisées en lien avec le travail de la psychologue et de l'infirmière du Foyer Falret C.H.R.S. et les articulations avec les équipes soignantes extérieures.

### **B.5 La cohérence entre les objectifs développés dans les projets personnalisés et les objectifs opérationnels déclinés par le Foyer Falret C.H.R.S.**

L'accompagnement au Foyer Falret C.H.R.S. prend en compte tous les aspects qui sont des problématiques dans la vie des personnes et qui interfèrent dans l'évolution vers l'autonomie.

Compte tenu de la durée d'hébergement assez longue et des problématiques en lien avec la capacité à se prendre en charge, il nous semble que le fonctionnement actuel du Foyer Falret C.H.R.S. ne prend pas suffisamment en compte certaines questions dans les accompagnements individuels et peut induire certains écueils (en lien justement avec les tâches et l'organisation d'une vie quotidienne, comme par exemple de perdre l'habitude de se faire à manger..).

## **C. Ouverture de l'établissement sur son environnement**

### **C.1 Les partenariats mis en place en externe et/ou en interne**

Le Foyer Falret C.H.R.S. est très bien identifié par les partenaires de santé mentale mais semble insuffisamment identifié par les autres partenaires. Le positionnement du Foyer Falret C.H.R.S. sur le territoire en tant que structure ressource est à développer.

### **C.2 La perception des partenaires à l'égard du rôle et des missions du Foyer Falret C.H.R.S.**

Les partenaires reconnaissent la compétence du Foyer Falret C.H.R.S. pour des femmes en souffrance psychique et en soulignent la nécessité : car si d'autres C.H.R.S. existent à Paris, deux autres structures seulement ont cette spécificité liée à un public aux prises avec la souffrance psychique. Les partenaires que nous avons contactés témoignent concrètement d'une qualité de coopération avec le Foyer Falret C.H.R.S.

## **D. Personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers**

### **D.1 Les outils et méthodes d'observation**

Le Projet personnalisé est bien construit dans le premier mois de l'arrivée de la résidente, puis revisité tous les 6 mois. Néanmoins, une communication doit être effectuée, entre résidentes et professionnels, pour différencier l'avenant du contrat de séjour et l'avenant du projet personnalisé.

### **D.2 Les modes de participation des usagers**

La question de la participation s'inscrit dans une réflexion engagée dans l'établissement. La participation, dans sa dimension individuelle doit se concevoir dans une logique d'empowerment et d'émancipation des personnes accueillies. Il s'agit de considérer qu'elle est la première experte de son problème et de son éventuel changement ; elle doit donc être le premier acteur de son accompagnement.

Dans cette modalité d'accompagnement, on vise le mieux être et le développement du pouvoir d'agir sur soi et son environnement et on favorise l'exercice de sa citoyenneté, y compris au sein du Foyer Falret C.H.R.S.

### **D.3 Les modalités permettant aux usagers d'accéder aux informations les concernant**

Les outils de la loi n° 2002-2 tels que le livret d'accueil, la Charte des droits et des libertés et le règlement de fonctionnement sont remis et expliqués à chaque personne accueillie.

Le dossier de l'utilisateur a besoin d'être mieux structuré et les informations d'être plus lisibles. Notamment la question de l'accessibilité du dossier aux résidentes nécessite une réflexion sur ce que doit contenir le dossier et sur le type et modes d'écrit.

### **D.4 Les modalités de participation favorisant l'expression collective des usagers**

L'association a engagé, depuis plusieurs années, des actions communes aux établissements et services, notamment sur la participation des personnes accueillies. Les résidentes ont été associées à l'évaluation interne, puis externe, à l'élaboration du projet.

## **E. Garantie et la politique de prévention et de gestion des risques**

### **E.1 Les modalités de traitement et d'analyse des évènements indésirables**

Le Foyer Falret C.H.R.S. dispose d'une procédure définie et connue sur cette question. Le fonctionnement est inscrit dans une posture de bienveillance. Les espaces de réflexion, notamment avec des tiers, participent à la vigilance.

Toutefois il nous semble qu'il n'y a pas eu véritablement de travail collectif sur cet aspect sensible (cf circulaire DGCS/SD2A/2014-58 du 20 février 2014). La question de la violence subie ou agie, physique et/ou psychologique, est une dimension particulièrement importante compte tenu des personnes accueillies et pourrait faire l'objet d'une réflexion plus soutenue.

### **E.2 La prise en compte des principaux risques relatifs aux spécificités des usagers et aux conditions d'accompagnement, identifiés par le Foyer Falret C.H.R.S.**

La vie dans les espaces collectifs est parfois difficile entre les résidentes, source de tensions et conflits. Elles demandent que ces espaces et certains moments soient mieux régulés par les professionnels. L'Association Œuvre Falret organise régulièrement des formations et des journées thématiques qui témoignent d'un véritable soutien dans les établissements à la réflexion sur les droits des personnes accueillies et le soutien aux professionnels, notamment sur la gestion de crise. Par la constitution d'un comité d'éthique, l'association démontre son engagement dans une réflexion sociétale incontournable.

